

# Dijon et Dijon métropole

## Ville & Banlieue

### **Pourquoi avez-vous décidé d'adhérer à Ville & Banlieue ?**

C'est naturellement que la ville de Dijon a décidé d'adhérer à l'association Ville & Banlieue. Outre l'intérêt d'intégrer un réseau de villes pour échanger et faire des retours d'expérience principalement sur la politique de la ville, l'association a su développer la mise en valeur des quartiers les plus fragiles du territoire. Force de proposition et volontariste, l'association a su s'imposer comme un partenaire essentiel pour accompagner l'Etat dans ses prises de décisions sur les sujets urbains. Nous nous retrouvons dans ces valeurs. Cette adhésion est pour nous également l'occasion de donner le point de vue d'une ville « centre » fortement liée à ces communes limitrophes. C'est en poursuivant le dialogue et en développant le lien entre communes voisines que nous construisons ensemble les solutions urbaines pour faciliter et harmoniser les agglomérations pour nos habitants.

### **Quelles sont les spécificités de votre territoire ?**

Dijon, capitale de la région Bourgogne Franche-Comté, est au cœur d'un territoire de 258 000 habitants et d'une aire urbaine de près de 400 000 personnes. Attractive et appréciée pour sa qualité de vie, elle est l'une des rares agglomérations du Grand Est dont la population augmente, avec 7 000 habitants supplémentaires en 5 ans\*. Elle bénéficie d'une offre diversifiée en matière de loisirs, sports et culture, ainsi qu'une proposition adaptée en matière de logements et d'emplois, pour une cité durable et solidaire.

Avec un programme d'investissements de plus d'un milliard d'euros en dix ans, Dijon métropole s'est dotée d'équipements majeurs : un Zénith de 9 000 places, un grand stade d'une capacité de 20 000 places, une piscine olympique, un centre d'art contemporain, une scène conventionnée nationale "art, enfance, jeunesse", un musée des Beaux-Arts entièrement rénové, le nouvel hôpital François Mitterrand...

En matière d'écologie urbaine, elle a fait preuve d'innovation avec des projets ambitieux. La réalisation de deux lignes de tramway 100% électrique et la flotte de bus hybrides, le développement du réseau de chaleur urbain alimenté par 70% d'énergie renouvelable, la piétonisation du centre-ville de Dijon avec près de 60% des rues piétonnes en moins de 10 ans, la réalisation d'une dizaine d'éco-quartiers en sont quelques exemples.

Dijon métropole ambitionne d'être une référence en matière de ville durable, intelligente et connectée en plaçant l'habitant au cœur de ses projets. Trois projets contribuent à cette dynamique.

Le projet innovant On Dijon regroupe les grandes fonctions liées à la gestion de l'espace urbain en coordonnant les interventions sur l'espace public, en assurant la sécurité de cet espace et enfin, en organisant la mobilité sur le territoire. Un groupement d'entreprises va réaliser et gérer le projet pendant les 12 années, dans le cadre d'un marché public de conception, réalisation, exploitation et maintenance, sous l'autorité des services publics de la métropole.

Avec son projet Alimentation durable 2030, lauréat du dispositif « Territoire d'innovation », Dijon et sa métropole se placent parmi les références françaises en matière d'agriculture périurbaine, agroécologie, biodiversité, environnement et alimentation. L'ambition à 10 ans est de faire du territoire la vitrine d'une agriculture performante et durable en milieu urbain et péri-urbain, basée sur des modèles économiques viables pour des productions locales créatrices d'emplois.

Enfin, Dijon métropole a remporté l'appel à projets européen du programme Horizon 2020. Ce projet, piloté par la métropole et EDF, s'inscrit dans la dynamique pour bâtir, dans les villes, des quartiers à énergie positive produisant davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. Dijon a aussi candidaté au concours Capitale Verte Européenne 2022 en valorisant l'ensemble des actions portées par les deux collectivités sur son territoire :

respect de la biodiversité, lutte contre le changement climatique, plan climat... Elle fait partie des quatre finalistes aux côtés de Grenoble, Talinn et Turin.

Deux reconnaissances de l'Unesco participent au rayonnement du territoire. Les Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits sur la liste du patrimoine mondial englobent dans leur périmètre les 100 hectares du centre historique de Dijon classé "secteur sauvegardé", ainsi que les vignobles de Chenôve et de Marsannay-la-Côte. À travers sa future Cité internationale de la gastronomie et du vin, la ville de Dijon a pour mission de valoriser le Repas gastronomique des Français qui figure au patrimoine culturel immatériel de l'humanité depuis 2010.

En matière de politique de la ville, un contrat de ville 2015-2022 a été établi. Il vise à réduire les inégalités en matière économiques, sociales et urbaines entre les territoires de Dijon métropole. Ce contrat unique lie la dimension humaine d'accompagnement sociale et la dimension urbaine du nouveau programme national de rénovation urbaine. Il vise à assurer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie des habitants et promouvoir le développement de l'activité économique, l'emploi et l'accès à la formation. Cinq quartiers ont été retenus comme quartiers prioritaires : le Mail à Chenôve, Grésilles et Fontaine d'Ouche à Dijon, le Bief du Moulin à Longvic et le Belvédère à talant.

### **Pouvez- vous présenter un projet innovant que vous avez mis en place dans votre collectivité sur un sujet lié à la question de la banlieue politique de la ville ?**

La ville de Dijon et Dijon métropole viennent d'être retenus à l'appel à projet européen H2020. Ce programme s'adresse aux collectivités mobilisées dans la transition énergétique pour développer des quartiers à énergie positive et intégrer des solutions innovantes. Il sera déployé dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville, celui de Fontaine d'Ouche à Dijon. Dijon métropole est accompagnée par EDF pour son élaboration, dans le cadre de la convention ville intelligente, durable, solidaire et attractive signée en 2015. Les bâtiments identifiés sont des écoles municipales (Buffon, Colette et Anjou), des bâtiments de bailleurs sociaux (GD Habitat et Orvitis) ainsi que le centre sportif La Source. Les solutions qui seront développées vont permettre de réduire les consommations énergétiques, avec un impact environnemental et financier pour les habitants du quartier engagé dans une opération de renouvellement urbain. Les énergies renouvelables seront renforcées au niveau du réseau de chaleur qui alimentent le quartier et pour répondre à la demande en électricité. Des solutions de stockage de l'énergie seront expérimentées , avec le smart charging. Enfin, une expérimentation d'autoconsommation collective de très grande envergure sera déployée avec des panneaux photovoltaïques pour chauffer l'eau des logements, alimenter les bornes pour voitures électriques... Un tableau de bord, construit à partir de données temps réels, permettra à la fois de suivre les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain, et d'identifier des solutions à déployer. Les habitants seront concertés et mobilisés, ainsi que les acteurs socio-économiques et les étudiants pour leur proposer des dispositifs d'accompagnement à la création de solutions innovantes : living-lab, plateforme citoyenne hackaton...

\* chiffres INSEE de 2010 à 2015